

PRÉSIDENTE

Direction des Affaires
Juridiques et
Institutionnelles

Service du Secrétariat
de l'Assemblée et de la
Coordination
Administrative

6 route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1
98849 NOUMEA
CEDEX

Téléphone :
20 30 50

Télécopie :
20 30 08

Courriel :
daji.contact@province-
sud.nc

affaire suivie par
Jean-Philippe DINH

N° 123693-2021/1-
ISP/DAJI

ANNÉE 2021
N° 79-2021/RAP-COM

RAPPORT
de la commission du budget, des finances et du patrimoine (BFP)
du vendredi 5 novembre 2021

Le **vendredi 5 novembre 2021 à 8 heures 36**, la commission du budget, des finances et du patrimoine (BFP) s'est réunie sous la présidence de M. Philippe Michel, dans la salle des commissions de l'hôtel de la province Sud (salle 140), selon l'ordre du jour suivant :

- **rapport n° 109909-2021/1-ACTS** : projet de délibération portant décision modificative n° 3 du budget de la province Sud pour l'exercice 2021 ;
- **rapport n° 97663-2021/1-ACTS** : projet de délibération approuvant l'avenant n° 2 au contrat de développement Etat / province Sud / communes du Sud 2017-2022 ;
(les éléments concernant l'avenant n° 6 au contrat d'agglomération du Grand Nouméa 2017-2022 Dumbéa/Mont-Dore/Nouméa/Païta n'ont, à ce stade, pas été finalisés par les différentes parties)
- le projet de délibération approuvant l'avenant n° 2 au contrat de développement Etat / Inter-collectivités 2017-2022, a été retiré de l'ordre du jour (**rapport n° 97804-2021/1-ACTS**).

Présents :

M. Jean-Gabriel Favreau, M. Philippe Michel, M. Petelo Sao et M. Julien Tran Ap.

Absents :

M. Guy-Olivier Cuenot et Mme Ithupane Tiéoué.

Procurations* :

M. Briec Frogier donne procuration à M. Jean-Gabriel Favreau ;
Mme Françoise Suve donne procuration à M. Julien Tran Ap.

**Conformément au règlement intérieur de l'assemblée de la province Sud, les procurations ne sont comptabilisées que dans le cadre du vote des projets de texte examinés et non lors du quorum d'ouverture de la réunion.*

Soit 4 membres présents et 4 membres absents ou représentés.

Participaient également à la séance en leur qualité de conseillers :

Mme Magali Manuohalalo, M. Aloisio Sako, Mme Léa Tripodi et Mme Naïa Wateou.

Le Bureau de l'assemblée de la province Sud était représenté par :

M. Philippe Blaise, premier vice-président de l'assemblée de la province Sud ;

L'administration était représentée par :

M. Nicolas Pannier, secrétaire général de la province Sud (SGPS) ;
Mme Maud Peirano, secrétaire générale adjointe en charge du pôle transition écologique (SGA-TE) ;

Ainsi que par :

M. Didier Arsapin, directeur des finances (DFI) ;

Mme Sylvie Aubert, chargée de mission – Cellule de coordination des contrats de développement (CMSG/SG) ;

Mme Séverine Binet, chef de service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (SSACA/DAJI) ;

M. Jean-Philippe Dinh, responsable du bureau du secrétariat de l'assemblée par intérim (SSACA/DAJI) ;

Mme Catherine Galinié, directrice adjointe des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) ;

Mme Laëtitia Olivier, gestionnaire-rédacteur au sein du bureau du secrétariat de l'assemblée (SSACA/DAJI) ;

M. Nicolas Rintz, directeur des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI).

Projets de texte inscrits à l'ordre du jour

- **Rapport n° 109909-2021/1-ACTS** : projet de délibération portant décision modificative n° 3 du budget de la province Sud pour l'exercice 2021.

La circulation du Covid-19, dès le début du mois de septembre, a conduit les autorités de la Nouvelle-Calédonie à prendre une série de mesures exceptionnelles destinées à maîtriser la propagation du virus au sein de la population. Certaines de ces mesures ont eu un impact immédiat sur l'activité et sur les revenus des acteurs économiques, entreprises comme salariés.

Pour tenir compte de l'urgence exceptionnelle face à l'ampleur inédite de cette crise sanitaire, il est apparu nécessaire de permettre à notre collectivité d'intervenir rapidement et efficacement, tant en matière d'aides immédiates et exceptionnelles afin d'aider les entreprises en situation sociale et économique dégradée, que par la mise en œuvre de mesures de santé publique visant essentiellement à enrayer la propagation du virus et notamment renforcer la campagne de vaccination ainsi qu'à adapter les accueils des élèves dans les écoles prioritaires puis par des mesures dédiées d'accueil.

La présente décision modificative a pour unique objet de proposer les ajustements de crédits permettant la mise en œuvre des priorités portées par l'exécutif dans le cadre de cette crise sanitaire.

Sur l'investissement, la réactivation du plan d'urgence de soutien aux entreprises de la province Sud affectées par les effets de la propagation du Covid-19 nécessite une enveloppe de **1 milliards XPF**. A ce titre, 562 millions XPF ont été abondés par virements internes au chapitre 909 et 438 millions XPF sont proposés par transferts de chapitres dans le cadre de cette décision modificative n°3.

En fonctionnement, il est proposé un complément de crédit de **50 millions XPF** dédiés au remplacement du personnel ainsi qu'au surcroît d'activité engendré par les actions menées et notamment :

- 40 millions XPF au titre de divers remplacements afin de soutenir la campagne de vaccination.

Cet abondement permettra accessoirement de répondre à d'autres demandes de remplacements ou d'appui des directions (comme notamment l'accompagnement numérique de la campagne des bourses et les absences d'agents) ;

- 10 millions XPF sur les crédits de remplacement des enseignants pour pouvoir répondre aux besoins de fin d'année dans un contexte très évolutif qui doit tenir compte des aléas de la crise sanitaire.

L'ensemble de ces abondements sera opéré par transfert de crédits, de chapitre à chapitre, à partir d'opérations dont l'état d'avancement permet d'optimiser la gestion des crédits de paiement d'ici la fin de l'année.

Balance des transferts par chapitre

Secteur	Chapitre - libellé chapitre	Opératif	OP - Libellé	BUDGET	DM 3	BUDG.21 ajusté
INV	900-ADMINISTRATION GENERALE	06D00424	CS-CONTRIBUTION GLOBALISEE	18 447 914	-118 000 000	447 914
	902-ENSEIGNEMENT	2D06363	OPERATIONS NON VENTILEES (DM)	67 212 089	-67 000 000	212 089
	903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	2D06363	OPERATIONS NON VENTILEES (DM)	28 120 000	-28 000 000	120 000
	904-SANTE	2D06363	OPERATIONS NON VENTILEES (DM)	11 228 723	-10 000 000	1228 723
	907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	2D06363	OPERATIONS NON VENTILEES (DM)	10 676 844	-71 000 000	39 676 844
	908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	2D06363	OPERATIONS NON VENTILEES (DM)	15 622 034	-144 000 000	13 622 034
	909-ECONOMIE	2D06377	COVID 19 - PLAN DE SOUTIEN N°4	562 000 000	438 000 000	1 000 000 000
	>> INV			1 055 307 604	0	1 055 307 604
	FONC	930-ADMINISTRATION GENERALE	06D00109	REMPLACEMENTS DIVERS	317 646 160	40 000 000
932-ENSEIGNEMENT		06D00116	REMPLACEMENTS ENSEIGNANTS	337 482 550	10 000 000	347 482 550
934-SANTE		06D00212	MASSE SALARIALE	6 848 395 200	-10 000 000	6 838 395 200
		06D00212	MASSE SALARIALE	553 572 138	-40 000 000	513 572 138
>> FONC			8 057 096 048	0	8 057 096 048	

S'agissant de transferts de crédits au sein de chaque section budgétaire, le montant du budget pour l'exercice 2021, arrêté à la somme de 66 856 307 964 XPF, reste inchangé et décomposé comme suit par section :

- SECTION D'INVESTISSEMENT : 18 316 658 649 XPF
- SECTION DE FONCTIONNEMENT : 48 539 649 315 XPF

Balance par chapitre

Secteur	Chapitre - libellé chapitre	RECETTE			DEPENSE			
		Budget 2021	DM 3	Budget ajusté	Budget 2021	DM 3	Budget ajusté	
INV	001-SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT	1606 113 802		1606 113 802			0	
	900-ADMINISTRATION GENERALE	43 492 200		43 492 200	1385 641559	-118 000 000	1267 641559	
	901-SECURITE ET ORDRE PUBLIC			0	290 017 063		290 017 063	
	902-ENSEIGNEMENT	1424 053 813		1424 053 813	1820 797 391	-67 000 000	1753 797 391	
	903-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	40 855 966		40 855 966	365 896 678	-28 000 000	337 896 678	
	904-SANTE	193 446 600		193 446 600	285 663 730	-10 000 000	275 663 730	
	905-PROTECTION ET ACTION SOCIALE	940 696 056		940 696 056	1733 757 924		1733 757 924	
	906-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE			0	3 000 000		3 000 000	
	907-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	173 871 170		173 871 170	1905 405 520	-71 000 000	1834 405 520	
	908-TRANSPORTS ET COMMUNICATION	465 468 240		465 468 240	2 350 138 898	-144 000 000	2 206 138 898	
	909-ECONOMIE	60 706 300		60 706 300	1620 601 188	438 000 000	2 058 601 188	
	922-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	174 908 964		174 908 964			0	
	923-DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	2 600 000 000		2 600 000 000	2 566 710 000		2 566 710 000	
	924011-CI/CS-INTERNET A L'ECOLE			0	0		0	
	924022-ENTRETIEN DES COURS D'EAU	0		0	6 300 000		6 300 000	
	924027-REHABILITATION DES SITES DEGRADES			0	1500 000		1500 000	
	924037-EXTENSION DES PISTES DE TENNIS			0	4 500 000		4 500 000	
	924079-YATE-RM 10 & RM 13			0	168 609 832		168 609 832	
	924080-MD-RM 16			0	122 000 000		122 000 000	
	951-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	1624 720 327		1624 720 327			0	
	954-PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)	424 000 000		424 000 000			0	
	924082-AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE WAHO	592 678		592 678	319 060		319 060	
	924088-RESORPTION DEPOTS SAUVAGES	7 266 468		7 266 468	14 532 936		14 532 936	
	924086-PLAN DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS	17 383 259		17 383 259	39 856 000		39 856 000	
	924087-RESTRUCTURATION DE LA FOL	0		0	12 812 178		12 812 178	
	926-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OPERATIONS D'ORDRE)	4 900 000 000		4 900 000 000	1539 515 906		1539 515 906	
	925-OPERATIONS PATRIMONIALES (OPERATION D'ORDRE)	2 079 082 786		2 079 082 786	2 079 082 786		2 079 082 786	
	>> INV	18 316 658 649		18 316 658 649	18 316 658 649	0	18 316 658 649	
	FONC	002-RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 936 595 818		2 936 595 818			0
		930-ADMINISTRATION GENERALE	357 210 000		357 210 000	6 641 692 157	40 000 000	6 681 692 157
		931-SECURITE ET ORDRE PUBLIC			0	283 000 000		283 000 000
		932-ENSEIGNEMENT	265 498 470		265 498 470	14 385 942 987	0	14 385 942 987
933-CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS		74 300 000		74 300 000	14 151 652 243		14 151 652 243	
934-SANTE		263 600 000		263 600 000	3 224 840 800	-40 000 000	3 184 840 800	
935-PROTECTION ET ACTION SOCIALE		2 020 969 100		2 020 969 100	8 101 863 064		8 101 863 064	
936-TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE		561 406 379		561 406 379	127 175 326		127 175 326	
937-AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT		196 197 500		196 197 500	1 750 578 977		1 750 578 977	
938-TRANSPORTS ET COMMUNICATION		276 040 000		276 040 000	1 602 731 429		1 602 731 429	
939-ECONOMIE		30 000 000		30 000 000	2 690 255 915		2 690 255 915	
940-IMPOSITIONS DIRECTES		1 300 000 000		1 300 000 000			0	
941-AUTRES IMPOTS ET TAXES		5 200 000 000		5 200 000 000	122 000 000		122 000 000	
942-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		33 449 316 142		33 449 316 142			0	
943-OPERATIONS FINANCIERES		69 000 000		69 000 000	525 100 090		525 100 090	
953-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)				0	1 624 720 327		1 624 720 327	
946-TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS (OPERATIONS D'ORDRE)		1 539 515 906		1 539 515 906	4 900 000 000		4 900 000 000	
>> FONC		48 539 649 315		48 539 649 315	48 539 649 315	0	48 539 649 315	
Total général		66 856 307 964		66 856 307 964	66 856 307 964	0	66 856 307 964	

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Les conseillers n'ont formulé aucune observation dans la discussion générale.

Examen du projet de délibération :

Articles 1 et 2 : Avis favorable de la commission, sans observation.

Sur l'ensemble du projet de délibération : avis favorable de la commission à l'unanimité (M. Jean-Gabriel Favreau, M. Briec Frogier, M. Philippe Michel, M. Petelo Sao, Mme Françoise Suve et M. Julien Tran Ap).

- **Rapport n° 97663-2021/1-ACTS** : projet de délibération approuvant l'avenant n° 2 au contrat de développement Etat / province Sud / communes du Sud 2017-2022.

Les engagements sur la génération actuelle de contrats de développement arrivent à échéance le 31 décembre 2022 or certaines opérations ont un faible niveau d'engagement.

Par ailleurs, plusieurs collectivités ont exprimé depuis début 2021 le souhait de pouvoir procéder à des redéploiements par voie d'avenants.

Plus de 2 MdF de crédits Etat ont été libérés sur les périmètres Nord, Sud et Iles.

Des demandes d'abondement d'opérations existantes ont été exprimées par la Province Nord, la Province des Iles Loyauté, les communes de Koné, Canala, Bélep, Ponérihouen, Kouaoua, Hienghène, Nouméa, La Foa et Dumbéa.

Des demandes d'inscription de nouvelles opérations effectuées par la Province Nord, la Province Sud, les communes de Koné, Kouaoua, Poindimié, Ponérihouen, Pouembout, Poya, Voh, Boulouparis, Dumbéa, Moindou, Thio, l'île des Pins, Bourail et du Mont-Dore.

C'est ainsi qu'il est proposé de modifier le contrat de développement Etat / province Sud / communes du Sud 2017-2022 par la suppression ou la modification d'opérations déjà contractualisées ou par l'ajout de nouvelles opérations.

➤ **Pour la commune de Boulouparis :**

- **Ajout de l'opération I-1-5 « Embellissement et sécurisation de la traversée de Tomo - Requalification de la traversée de Tomo (Tranche B) ».**

Cette opération consiste en la réduction de la largeur de voirie pour ralentir la circulation, la création d'une zone de circulation douce (piétons et modes doux), la requalification de toute la voirie, l'installation de l'éclairage public, l'installation d'un système de vidéoprotection et des aménagements paysagers.

Coût global contractualisé : 53,71 MF dont pSud 16,11 MF (30%).

➤ **Pour la commune de Bourail :**

- **Suppression de l'opération III-2-1 « Construction d'un espace jeune » de 60 MF.**

Après avoir creusé l'idée d'un espace dédié à la population jeune puis à la parentalité, la commune s'est orientée vers un lieu qui vive et facilite les échanges, et c'est ainsi que cette opération a été réorientée vers un espace dédié aux familles, objet de l'ajout de l'opération suivante.

- **Ajout de l'opération III-2-3 « Création d'une maison des familles ».**

Cette opération consiste à créer un lieu d'accueil et d'échanges, intergénérationnel. L'opération comprend la réfection du bâtiment de l'ancienne maison de retraite « Simone DREMON ».

Coût global contractualisé : 60 MF dont pSud 20 MF (33,33%).

- **Modification de l'opération I-2-4 « Assainissement du secteur Poé ».**

Les travaux prévus dans le secteur de Poé devant se poursuivre au-delà des délais du contrat de développement, la commune de Bourail a souhaité modifier le lieu de cette opération sur le secteur FSH.

Coût global contractualisé inchangé : 215 MF dont pSud 86 MF (40%).

- **Pour la commune de l'Ile des Pins:**

- **Ajout de l'opération I-4-1 « Réfection de la conduite AEP de Kodjeu ».**

Cette opération consiste à remplacer la conduite actuelle, vétuste, ce qui contribuera à atteindre les objectifs d'amélioration du rendement de distribution et donc d'économie des ressources d'eau de la source de Kodjeu.

Coût global contractualisé : 72,8 MF – pas de participation de la pSud sur cette opération.

- **Pour la commune de La Foa :**

- **Diminution des crédits de l'opération III-5-3 bis « Poursuite de la valorisation du cœur de ville et des berges de La Foa »** qui passe de 50 MF à 38 MF dont pSud de 20 MF à 15,2 MF (40%).

Les crédits libérés sont réorientés vers l'opération ci-dessous.

- **Abondement de l'opération III-5-4 « Infrastructures routières » qui est renumérotée III-5-4 bis.**

Cette opération prévoyait initialement la reconstruction de sept radiers sur les routes des tribus et à ce jour 63 MF restent à engager or au vu des demandes et besoins constatés dans le secteur, la mairie a souhaité réorienter ces crédits ainsi que ceux libérés ci-dessous sur l'opération III-5-3 comme suit :

- 43 MF pour la réfection de la route des tribus qui est très dégradée,
- 35 MF pour la réalisation d'un radier sur la route municipale n°13, afin d'améliorer les conditions de circulation des riverains et assurer l'accès au village lors des épisodes pluvieux.

Coût global contractualisé : passe de 163 MF à 173,63 MF dont pSud de 65,2 MF à 69,45 MF (40%).

- **Abondement de l'opération VII-5-1-T5.0 « Marché communal » renumérotée VII-5-1-T5.0 bis,** qui rencontre des surcoûts.

Adaptation au site pour tenir compte de l'aléa inondabilité en partie basse, limiter les déblais/remblais et nécessité de fondations par puits.

Souhait d'une architecture bioclimatique (ventilation naturelle, protection solaire) afin d'améliorer le confort des chalands et limiter les coûts énergétiques.

Coût global contractualisé : passe de 97,5 MF à 147,59 MF dont pSud de 29,25 MF à 44,27 MF (30%).

- **Pour la commune de Moindou :**

- **Ajout de l'opération I-6-2 « Travaux sur la route d'accès à la tribu de Table Unio ».**

Cette opération porte sur le reprofilage, le curage des fossés, le rechargement de la piste, la réalisation de parapets en béton et de dalles radiers et le renforcement des talus sur la route de Table-Unio.

Coût global contractualisé : 33,6 MF dont pSud 10,08 MF (30%).

➤ **Pour la commune de Thio :**

- **Ajout de l'opération I-8-3 « Remise en état de la RM2 (secteur Borendi) ».**

Cette opération consiste à réaliser des travaux à la réhabilitation de l'assainissement, les terrassements généraux, la réfection de purges, la réparation de chaussées et la réfection de revêtements.

Coût global contractualisé : 50,6 MF dont pSud 15,18 MF (30%).

Deux autres opérations sont intégrées au contrat :

- Pour la commune de Bourail : L'opération III-2-4-FEI « Rénovation de la salle omnisport » : 13,13 MF
- Pour la commune de Thio : L'opération I-8-4-FEI « Réhabilitation du stade Clémence » , 21,61 MF

Ces opérations sont abondées via les crédits du FEI-Sports (FEI : Fonds Exceptionnel d'Investissement).

La province ne participe pas au financement de ces opérations.

⇒ **Incidence financière**

Cet avenant a pour effet de porter le montant total des opérations contractualisées, hors opérations FEI sport, à 3,77 MdF CFP soit plus 259,46 MF.

L'investissement supplémentaire pour la province est de 55,86 MF et la contribution supplémentaire de l'Etat est de 125,94 MF CFP et celle des communes de 77,66 MF.

L'ajustement des autorisations de programmes et d'engagement est prévu dans le cadre du budget primitif qui sera présenté au vote de l'assemblée de la province Sud le 1^{er} décembre 2021.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Une présentation a été faite par Mme Aubert et M. Pannier.

Les conseillers n'ont formulé aucune observation dans la discussion générale.


Examen du projet de délibération :


Articles 1 à 3 : Avis favorable de la commission, sans observation.

Sur l'ensemble du projet de délibération : avis favorable de la commission à l'unanimité (M. Jean-Gabriel Favreau, M. Briec Frogier, M. Philippe Michel, M. Petelo Sao, Mme Françoise Suve et M. Julien Tran Ap).

L'ordre du jour ayant été épuisé, le président de la commission a clôturé la réunion à 8 heures 47.

**Le président de la commission du
budget, des finances et du patrimoine**





Philippe Michel